Le gouverneur-général de l'Indo-Chine Son retour en France

Paris, 27 juin. — Nous disions hier d'après le *Figaro* que M. Rousseau, gouverneur-général de l'Indo-Chine venait de mettre le gouvernement en demeure de choisir entre son rappel et l'enquête qu'il ne cessé de réclamer depuis deux mois sur la gestion de son prédécesseur.

Le *Courrier du Soir*, organe officieux, dit aujourd'hui que l'état de santé de M. Rousseau laisse un peu à désirer et qu'il prendra peut-être dans quelque temps un congé pour venir en France.

Dans les cercles politiques, on estime qu'il y a étroite connexité entre ces deux informations et que la seconde n'est qu'un effet atténué de la première.

Rappelons que, sans pourtant accepter l'idée d'une enquête, comme le demande M. Rousseau, le gouvernement semble, par le projet qu'il a déposé sur les crédits du Tonkin, vouloir provoquer un débat public qui serait le pendant de celui d'aujourd'hui.

Nouvelle manifestation des étudiants de Paris contre M. Taillade. —Bagarres et arrestations.

Paris, 27 juin. — Une centaine d'étudiants, décidés de manifester à nouveau devant l'*Echo de Paris*, se sont réunis à 3 heures 1/4 en face du Café d'Harcourt, et ont descendu le boulevard Saint-Michel en criant : Conspuez Taillade.

Des brigades d'agents les refoulent près du Pont-Neuf; mais le monome continue néanmoins sa route; et arrive vers 4 heures rue du Croissant, où se trouve la rédaction de l'*Echo de Paris*.

La rue est barrée par les agents; les étudiants veulent passer; des bousculades se produisent; quelques coups de canne sont échangés; bref, la colue est vive, car quelques camelots se mêlent à l'action.

La police opère trois arrestations et six manifestants, qui ont reçu des horions dans la bagarre, vont se faire panser chez le pharmacien.

A quatre heures et demie, la rue du Croissant avait repris sa physionomie ordinaire.

Le préfet de police a fait remettre 50 francs à deux agents blessés pendant la première manifestation qui s'est produite hier devant l'*Echo de Paris*.

Paris, 27 juin. — Les étudiants ont manifesté ce soir contre l'*Echo de Paris* et M. Taillade. Ils se sont réunis place de l'hôtel de ville pour éviter d'être coupés à l'entrée du pont St-Michel. Au nombre de 400 à 500, ils ont parcouru le boulevard Sébastopol, et la rue du Caire en criant : « Conspuez l'*Echo* ! conspuez Taillade ! »

Les *manifestants se sont ensuite dirigés* vers les bureaux de la *Libre Parole*, où ils ont été refoulés presque aussitôt par la police.

Dans la bagarre, les coups de poing pleuvaient dans comme grêle et deux de nos confrères du *Journal* et de la *Libre Parole* ont été passés à tabac par les gardiens de la paix, qui croyaient avoir affaire à des manifestants.

Les étudiants se sont portés devant l'hôtel de France, où les agents dissimulés dans la rue du Croissant les ont reçus pour la seconde fois, les poings en avant. Quatre arrestations ont été opérées.

La bande a été dispersée définitivement rue de l'Echelle. Des arrestations au nombre d'une vingtaine n'ont pas été maintenues, mais les étudiants qui ont été l'objet d'un procès-verbal seront poursuivis correctionnellement.

Comme toujours, parmi les manifestants arrêtés se trouvaient un certain nombre de jeunes gens turbulents *n'ayant aucun droit au titre d'étudiants*.

Un duel de presse

Paris, 27 juin. — M. Laurent Taillade, à la suite des incidents qui se sont produits après la publication de sa chronique dans l'*Echo de Paris*, a envoyé ses témoins à M. Lissagaray, déjà malmené par lui dans son article.

Les pensions aux veuves des fonctionnaires

Paris, 27 juin. — La *Petite République* de demain annonce qu'il a été décidé que les veuves des fonctionnaires ou employés civils de l'Etat, après 25 ans de services, auront droit, si elles comptent dix ans de mariage, à une pension égale au tiers de celle produite par la liquidation des services de leurs maris décédés.

Une pension temporaire d'égale importance sera accordée aux orphelins de fonctionnaires ou d'employés lorsque la mère sera inhabile à recueillir la pension ou déchue de ses droits.

Une lettre autographe du Président de la République au Tzar

St-Pétersbourg 27 juin. — Dans l'audience que lui a donnée aujourd'hui le tzar, le comte de Montebello, ambassadeur de France, a remis à Nicolas II la lettre autographe où le Président de la République le remercie de lui avoir conféré les insignes de l'ordre de Saint André.

Un nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris

Paris, 27 juin. — On télégraphie de Londres au *Figaro* la nouvelle que lord Dufferin quitterait l'ambassade de Paris pour prendre la vice-royauté d'Irlande et qu'il serait remplacé à Paris par le marquis de Lansdowne, ancien vice-roi des Indes.

Le *Figaro* ne donne cette nouvelle que sous réserves.

Le nouveau réglement du service des armées en campagne

Paris, 27 juin. — Du *Gil Blas* de demain, sous le titre : le « Service des armées en campagne » : « Le nouveau réglement portera la date du 28 mai 1895 et paraîtra dans quelques jours. Ce nouveau réglement qui modifie sensiblement la tactique, produira une véritable sensation dans l'armée.

La famille impériale de Russie à Paris

Paris, 27 juin. — Le *Gaulois* reproduit, sous réserves, le bruit d'après lequel l'impératrice douairière de Russie viendrait, l'automne prochain, faire un séjour à Paris et que l'empereur et l'impératrice y viendraient au commencement de l'été de 1896, après leur couronnement qui aurait lieu en mai.

Le duc et la duchesse d'Aoste attendus au Quirinal

Rome, 27 juin. — Le duc et la duchesse d'Aoste, qui arriveront le 6 juillet, seront reçus le 7 au Quirinal. Il sera procédé à l'enregistrement du mariage, M. Crispi faisant fonction, pour la circonstance, de notaire royal.

Le soir, un banquet aura lieu en l'honneur des autorités; le 8 juillet, réception du corps diplomatique; le 9, garden-party; le 10, dîner de gala en l'honneur du corps diplomatique; le 11, départ du duc et de la duchesse d'Aoste pour Turin.

La prochaine dissolution du Parlement anglais

Londres, 27 juin. — Lord Salisbury, premier ministre, déclare qu'une seule politique se recommande à son parti, c'est la dissolution. Il espère qu'elle pourra avoir lieu lundi ou mardi en huit. La consultation du pays tracera la ligne politique à suivre.

Lord Rosebery, ex-premier ministre, oblige lord Salisbury à exprimer ses regrets de ce qu'il a cru pouvoir envoyer son secrétaire, dès après la séance de mardi, chez le ministre de la guerre démissionnaire, pour y chercher le sceau de ce ministère.

La Chambre des communes s'est ajournée à lundi. M. Chaplin prendra dans le nouveau cabinet la présidence du *Local government Board*.

Lord Londonderry deviendrait lord lieutenant de l'Irlande.

Le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur en Allemagne parti pour Paris

Berlin, 27 juin. — La *Gazette de la Croix* annonce que M. Braun Behrem, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, est parti pour Paris.

Le jugement de la Cour d'appel dans l'affaire Calvignac

Toulouse, 27 juin. — Cet après-midi, la cour d'appel de Toulouse a confirmé le jugement rendu par le tribunal d'Albi, condamnant à 40 jours de prison, avec le bénéfice de la loi Béranger, M. Calvignac, le célèbre agitateur de Carmaux, pour injures au maire de cette ville dans l'exercice de ses fonctions.

Le prix de transport des télégrammes dans les petites communes

Paris, 27 juin. — M. Rose vient de déposer un amendement au budget général, tendant à réduire de 0,50 cent. à 0,25 la taxe kilométrique perçue pour le transport des télégrammes à destination des communes qui n'ont pas de bureau.

Le retour à Cherbourg des navires français envoyés à Kiel

Paris, 27 juin. — On télégraphie de Cherbourg que le *Hoche*, le *Dupuy-de-Lôme* et le *Surcouf*, venant de Kiel, sont arrivés dans ce port. Notre division navale, qui devait être de retour le 24, pour l'anniversaire de M. Carnot, a été retardée par un fort coup de vent. La raison donnée à l'Allemagne sur le départ hâtif de Kiel de nos bâtiments n'a donc pas été observée.

Un conseiller municipal ex boulangiste de Paris devant le tribunal correctionnel

Paris, 27 juin. — Aujourd'hui est venue devant le tribunal correctionnel de la Seine la poursuite intentée pour adultère contre M. Grébauval, conseiller municipal de Paris, ancien boulangiste, et contre Mme Giroux, femme d'un autre conseiller municipal boulangiste de Paris.

M. Grébauval n'a pas nié qu'il existât des relations pendant trois ans entre lui et Mme Giroux, mais il a déclaré que le mari le savait.

Mme Giroux a fait une déclaration analogue.

— Un jour, raconte-t-elle, je suis allée au conseil municipal en toilette bleue superbe : « Sapristi, ma femme, me dit mon mari, comme tu es chic ! » — Ce n'est pas étonnant, lui répondis-je, c'est un de tes collègues qui m'entretient.

L'auditoire éclate de rire. M. Giroux proteste. Et on entend ensuite une série de témoins cités par M. Giroux, pour établir qu'il était inexplicable de tolérer ces relations s'il les avait connues.

Service pour M. Carnot à Lyon

Londres, 27 juin. — Ce matin, à 9 h. 1/2, un service funèbre a été célébré à la cathédrale Saint-Jean, pour le repos de l'âme du président Carnot.

On remarquait le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon ; MM. Rivaud, préfet ; Gailleton, maire ; Bouffier, président du conseil général ; Maillard, premier président ; Fochier, procureur général ; Faure, député du Rhône ; les généraux Gras, Godfroy, Massiet, etc., et un grand nombre d'officiers supérieurs.

Après l'office, dit par M. Jeay, curé-archiprêtre de la Primatiale, l'absoute a été donnée par l'archevêque, Mgr Couillé.

Nouvelles révélations de M. Cavalotti contre M. Crispi

Rome, 27 juin. — On assure que M. Cavalotti prépare une seconde lettre contre M. Crispi avec de nouvelles révélations.

Les processions en France

Paris, 27 juin. — On avait dit, il y a quelques jours, que de tous les départements français, la Corse était le seul où les processions se célébrassent annuellement dans ses 368 communes.

La Bretagne proteste. Ainsi, dans la Loire-Inférieure, depuis Nantes et Saint-Nazaire jusqu'au plus petit village, partout les processions ont lieu.

Dans le Morbihan, même à Lorient, dans l'Ille-et-Vilaine, dans les Côtes-du-Nord, partout les processions sortent.

Dans le Finistère, seul, il y a une exception à Brest. L'interdiction des processions à Brest remonte au notaire Bellamy, qui eut depuis des malheurs.

Dans le Calvados et la Manche, nous ne croyons pas non plus que les processions soient interdites dans aucune commune.

Réunion du conseil de cabinet

Paris, 27 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Ribot.

LE RACHAT DES CANAUX DU MIDI

M. Dupuy-Dutemps a fait connaître que M. Gauthier, sénateur de l'Aude, se proposait de lui adresser une question au sujet du rachat des canaux du Midi. M. Dupuy-Dutemps acceptera de répondre à cette question.

LES FÊTES DU 7 JUILLET A SAINT-QUENTIN

M. Hanotaux a été désigné pour représenter le gouvernement aux fêtes qui auront lieu le 7 juillet à Saint-Quentin, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé en souvenir du siège de 1557

LES FINANCES DE L'INDO-CHINE

Le conseil a approuvé un décret préparé par les ministres des finances et des colonies et plaçant le contrôleur financier de l'Indo-Chine sous l'autorité du ministre des finances.

Notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 27 juin. — M. de Montebello, ambassadeur de France, sera reçu aujourd'hui en audience privée par l'empereur à Péterhof. C'est la première fois depuis son mariage que le tsar reçoit le représentant d'une puissance étrangère.

Une escadre allemande au Maroc

Kiel, 27 juin. — Le croiseur la *Kaiserin Augusta*, le cuirassé le *Hagen*, le navire-école le *Stosch* partiront ces jours-ci pour le Maroc. On dit que l'envoi de ces bâtiments est une démonstration contre le Maroc en raison de récents attentats contre les nationaux allemands. Mais une autre version porte qu'il y aurait là une mesure combinée entre l'Allemagne et l'Angleterre visant la situation dans la Méditerranée.

Une visite démentie

Berlin, 27 juin. — La nouvelle d'après laquelle une flotte allemande rendrait la visite faite à Kiel par les escadres étrangères est inexacte. On ne sait rien ici d'un projet de ce genre.

Crispi et Cavalotti

Rome, 27 juin. — M. Cavalotti écrit au *Don Chisciotte* qu'il portera devant les tribunaux l'affaire soulevée par ses révélations.

Le cabinet Salisbury

Londres, 27 juin. — Lord Halsbury est nommé lord chancelier dans le nouveau cabinet. Sir Arthur Nicholson est nommé ministre plénipotentiaire à Tanger. M. Ernest Satow, ministre brittanique à Tanger, passe en la même qualité à Tokio. M. Ernest Satow est fait chevalier en récompense de ses services.

La fédération du parti libéral national a lancé hier soir un manifeste au corps électoral. Ce manifeste rappelle que c'est un vote de surprise qui a frappé le ministre le plus populaire et provoqué la démission du cabinet. Il déclare que le programme du parti libéral reste tel qu'il a été exposé à Leeds l'année dernière, et que le *home rule* et la réforme de la Chambre des lords en sont toujours les points essentiels.

L'insurrection cubaine

Madrid, 27 juin. — On a reçu la confirmation officielle qu'un détachement, commandé par un lieutenant, avait lâché pied devant les insurgés. Le lieutenant sera déféré sommairement à un conseil de guerre.

La mort de l'amiral de Gama

Paris, 27 juin. — La légation du Brésil nous communique la dépêche suivante :

« Rio-de-Janeiro, 26 juin, 3 h. soir. — L'ex-amiral Saldanha de Gama, à la tête de 600 rebelles, a été complètement battu par les troupes légales. Il a été tué dans l'action ainsi que plusieurs officiers et 150 de ses partisans. »

D'autre part, une dépêche de Rio-Grande annonce que l'amiral Saldanha de Gama, se voyant cerné, s'est suicidé. Le même télégramme ajoute que la révolution continuera malgré cette mort et que Tavarès a pris le commandement des insurgés.

Situation météorologique. — Roubaix 28 juin.— Hauteur barométrique : 761 Température

A 7	heures du matin	18	degrés	au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	27	—	au-dessus de zéro.
A 4	— —	27	—	au-dessus de zéro.

HUILE DU CONGO végétale et parfumée, pour la beauté des cheveux.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le port du Viatique. — *Les contraventions.* — Plusieurs journaux, tant de Roubaix que de Paris, ont publié la liste des prêtres contre qui, depuis la publication de l'arrêté de M. Henri Carrette, maire de Roubaix, interdisant le port ostensible du Viatique, des contraventions ont été dressées.

Cette liste étant erronée, nous croyons devoir la donner complète.

L'arrêté municipal, daté du 2 avril 1895, a été *rendu exécutoire le 2 avril.*

Le premier prêtre de Roubaix contre qui a été dressée une contravention est M. l'abbé Lesage, curé de Saint-Joseph. M. l'abbé Lesage a, seul, comparu devant le tribunal de simple police. On sait que M. Petit, juge de Paix, a renvoyé à trois mois le prononcé du jugement, afin de permettre au vénérable prêtre de se pourvoir devant le Conseil d'Etat. Le délai expirera bientôt.

Les autres « contrevenants » sont : M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, trois contraventions : les 16 et 29 avril et le 16 mai; M. l'abbé Delsalle, curé de Saint-Jean-Baptiste, une contravention: le 24 avril; M. l'abbé Debacker, curé du Saint-Sépulcre. Une contravention : le 25 avril; M. l'abbé Caude, curé du Sacré-Cœur, une contravention : le 7 mai; M. l'abbé Declerck, vicaire à Saint-Martin, deux contraventions : le 17 avril et le 13 mai; M. l'abbé Lefebvre, vicaire à Saint-Martin, deux contraventions: le 18 avril et le 27 juin; M. l'abbé Dehaut, vicaire au Sacré-Cœur, deux contraventions : le 27 avril et le 1er juin; M. l'abbé Vaillant, vicaire à Ste-Elisabeth, deux contraventions, le 15 avril et le 12 mai;

M. l'abbé Hostelaert, vicaire à Sainte-Elisabeth, quatre contraventions : les 20 et 25 avril, le 6 mai et le 14 juin ; M. l'abbé Rollier, vicaire à Notre-Dame, une contravention : le 15 avril ; M. l'abbé Thomassin, vicaire à Notre-Dame, deux contraventions : le 20 avril et le 21 mai ; M. l'abbé Vrammout, vicaire au Sacré-Cœur, deux contraventions : le 23 avril et le 14 juin ; M. l'abbé Dubrulle, vicaire au Sacré-Cœur, une contravention : le 26 avril;

M. l'abbé Deboudt, vicaire à Ste-Elisabeth, trois contraventions : le 17 avril, le 26 mai et le 22 juin; M. l'abbé Noulez, vicaire à St-Martin, trois contraventions : les 22 et 27 avril et le 20 juin; M. l'abbé Raffin, vicaire à St-Martin, trois contraventions : le 7 mai, le 3 juin et le 4 juin; M. l'abbé Gardyn, vicaire au St-Sépulcre, une contravention : le 17 mai; enfin, M. l'abbé Maufroy, vicaire à Notre-Dame. En tout : *trente-cinq* contraventions.

La « Ruche Roubaisienne », société anonyme d'habitations à bon marché. — La commission administrative, dans sa réunion de mercredi soir, a examiné les diverses propositions de terrains qui lui sont soumises actuellement. Suivant le mandat qui lui a été donné, elle a décidé de réaliser l'achat de quelques-unes des propositions qui lui paraissent répondre au mieux des désirs de ses intéressés, comme prix et comme situation, de telle sorte que la construction puisse commencer en août, dans les quartiers désignés.

Afin de répondre aux désirs d'un certain nombre de sociétaires qui n'ont pu jusqu'ici assister aux réunions du dimanche, la commission a décidé de tenir sa prochaine assemblée générale le vendredi 5 juillet à 8 heures du soir, au *Sans-Souci* ; chaque membre sera convoqué individuellement et recevra en même temps son numéro nouveau d'adhésion.

La commission rappelle aux anciens adhérents qui ont attendu jusqu'ici pour souscrire, ainsi qu'aux nouveaux qui auraient le désir d'être sociétaires, que la souscription reste ouverte jusqu'à fin juillet; ils trouveront, au local du *Sans-Souci*, tous les renseignements nécessaires.

Elle rappelle également que l'institution de la *Ruche Roubaisienne* est d'ordre purement économique et que sa constitution s'est faite en dehors de toute ingérence capable de nuire à l'indépendance de ses membres; son but est de rendre l'ouvrier propriétaire de sa maison en payant un loyer pendant 20 ans, et les bénéfices réalisés pendant cette période par la Société retournent entièrement aux locataires, qui sont seuls actionnaires.

Le noyé du pont de la République. — Le cadavre du noyé découvert, mardi soir, au quai de Gravelines, près du pont de la République, a été reconnu, jeudi après-midi, à la Morgue de l'Hôtel-Dieu, par sa femme et ses parents qui avaient vu son signalement dans le *Journal de Roubaix*.

C'est un trieur de laines, Désiré Créton, âgé de 41 ans, demeurant à l'estaminet du *Chronomètre*, rue de l'Epeule. Il était disparu de son domicile depuis vendredi dernier et vivait séparé de sa femme depuis une dizaine d'années.

On ignore si sa mort a été causée par un accident ou s'il faut l'attribuer à un suicide.

A l'Ecole de natation. — La température de l'eau, à l'Ecole de natation, a été, jeudi, à 5 heures du matin, de 21 degrés, et de 23 degrés à midi et à 5 heures du soir.

Un sauvetage à l'école de natation. — Jeudi soir un maître-nageur a sauvé dans un bassin de l'école de natation, un baigneur qui avait disparu sous l'eau. Des soins énergiques ont été prodigués au baigneur, qui a pu retourner chez lui quelques instants après.

Un petit garçon qui promet. — Un apprenti photographe, Isaac Coussement, 13 ans, dont les parents habitent rue Thècle, 41, profitant, mercredi soir, d'un moment d'absence d'un ouvrier photographe travaillant avec lui chez M. Elkan, rue Pelfart, a enlevé, dans la poche d'un vêtement de l'ouvrier, une pièce de 5 francs et un porte-monnaie vide.

Les soupçons se portèrent sur l'apprenti et une plainte fut déposée entre les mains de M. Chapé, commissaire de police du 4e arrondissement. Isaac Coussement, interrogé par le magistrat, a avoué, et son arrestation a été maintenue.

Une scène de ménage. — M. Villon, commissaire de police de la rue de St-Vincent-de-Paul, a ouvert une enquête, jeudi matin, relativement à une scène de ménage qui s'est passée, mercredi soir, à huit heures, entre les époux Jules Vandelemot, rue de Naples.

Au cours de la discussion, le mari, un contremaître âgé de 41 ans, s'est armé d'un couteau dont il a menacé sa femme.

Des agents informés du fait sont intervenus pour mettre fin à cette scène.

Acte de probité. — Une pièce de deux francs, perdue par un baigneur, à l'Ecole de natation, a été trouvée par le cabinier Desmons, et remise à M. le Directeur. Cette somme, perdue par M. Staël, lui a été rendue.

Croix. — *Réunion du conseil municipal.* — Le conseil municipal de Croix se réunira à la mairie, lundi prochain 1er juillet, à 8 heures du soir :

Ordre du jour : 1. Rapports des commissions; 2. Approbation des plans et devis relatifs à la reconnaissance et au pavage d'un tronçon de la rue Kléber; 3. Vote du budget additionnel *pour 1895*; 4. *Approbation du compte administratif de 1894* et du budget de 1896 de la fabrique de l'église. 5. Fête nationale du 14 juillet; 6. Soutien de famille; 7. Communications diverses.

— *La ducasse du quartier Saint-Pierre.* — La ducasse du quartier Saint-Pierre aura lieu le dimanche 30 juin. Comme chaque année, on trouvera les divertissements de tous genres pouvant amuser les visiteurs.

— *Société des anciens militaires « La Revanche. »* — La commission administrative rappelle aux societaires que la bénédiction du drapeau a lieu, dimanche prochain 30 courant, à la messe de midi, en l'église St-Pierre (Crêchet). Réunion au local « estaminet du Petit Riche, » à onze heures précises, pour recevoir les invités. Présence indispensable. Amendes 1 fr. Les anciens militaires français qui désireraient se joindre au cortège sont priés de se trouver au local à la même heure, où ils seront les bienvenus.

— *Une bataille.* — Une discussion pour un motif futile a éclaté, mercredi après-midi, rue de Lille, entre un charretier, Jules Marescaux, demeurant au boulevard de la Chapelle et Mesureur Augustin, âgé de 35 ans, sorti le matin même de la prison de Loos.

Marescaux renversa Mesureur qui heurta la tête violemment sur les rails du tramway.

Les deux batailleurs furent séparés par les témoins de cette scène et Mesureur, la tête ensanglantée, se rendit au bureau de M. Séguin, commissaire de police à Croix, qui a ouvert une enquête.

— *A propos d'un vol de chaussures.* — M. P. Caris, victime du vol de chaussures commis au Vélodrome roubaisien, nous prie de dire que c'est par erreur que le jeune Georges Pennel a été accusé d'en être l'auteur.

Lannoy. — *Les tramways électriques.* — Les travaux pour l'installation des tramways électriques de Roubaix à Lannoy sont poussés très activement.

Les difficultés qui s'étaient élevées entre la compagnie du chemin de fer du Nord et la compagnie des tramways sont maintenant aplanies.

— *Un festival.* — La municipalité de Lannoy organise pour le dimanche 25 août un grand festival d'harmonies, de fanfares et de trompettes.

De nombreuses primes seront allouées aux sociétés qui y participeront.

Les adhésions sont reçues chez M. Herbaux, secrétaire de la mairie de Lannoy.

Wasquehal. — *Réunion de la commission des fêtes.* — La commission des fêtes du Conseil municipal de la commune de Wasquehal se réunira dimanche prochain 30 courant, à midi précis, dans la salle des réunions à la mairie, pour prendre les délibérations nécessaires, et arrêter le programme de la fête du 14 juillet.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780 - 39628

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REDOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,20** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —
A ROUBAIX
Rue du Bois, 13; Rue de l'Industrie, 2; Rue Pierre-de-Roubaix, 153; Rue Pierre-de-Roubaix, 38; Place d'Amiens, Mayot, boul.; Rue d'Italie, 36; Rue de l'Epeule, 188; Rue de Tourcoing, 155; Rue du Tilleul, 123; Boulevard de Strasbourg, 126; Rue Cornedin, 7; Rue du Collège, 71 bis; Rue de la Halle, 9; Boulevard de Paris, 21; Rue Notre-Dame, 27; Rue de Lille, 107; Rue de la Chaussée, 1; Rue Decrême, 37; Rue Forgeot, 68; Rue Ma Campagne, 82; Place de la Gare, 112; Grande-Rue, 38; Rue de la Fosse-aux-Chênes, 93
A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4; Rue de Gand, 91; Rue du Tilleul, 16.
A CROIX
Rue de la Garenne, 36 bis.
A WATTRELOS
Salembier-Holbecq, r. Carnot
A LILLE
Rue Royale, 38, épic. Devernay
A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 52.
A CALAIS
Rue Lafayette, 68; Rue des Bouchéries, 3.
A BERCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Eglise
Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

WATTRELOS

Un ouvrier qui frappe son contre maître. — Un manœuvre de maçon, Emile Depleux, âgé de 19 ans, demeurant au Pile, à Roubaix et travaillant chez M. Allard, avait été prévenu il y a quelques jours d'avoir à chercher du travail ailleurs.

Jeudi matin, il reçu de coups son contre-maître, M. Gustave Ledoux, demeurant au Laboureur, à Wattrelos, alors que celui-ci se rendait chez lui, au déjeuner.

M. Ledoux a porté plainte entre les mains de la gendarmerie de Wattrelos, qui a ouvert une enquête.

Une récompense honorifique. — L'*Officiel* de demain publiera une liste de récompenses honorifiques accordées pour actes de courage. On y trouve le nom d'un douanier de Wattrelos, M. Clément, qui reçoit une médaille d'argent de 2e classe, pour avoir maîtrisé des chevaux emportés.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805 - 37991

TOURCOING

Mort de M. Gaspard Desurmont-Motte. — Le chef d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de Tourcoing, M. Gaspard Desurmont-Motte, est mort jeudi matin à l'âge de 73 ans.

Durant sa longue carrière, M. Gaspard Desurmont s'est toujours attaché à se rendre utile à ses concitoyens avec autant de modestie que de désintéressement.

Sa grande probité en affaires commerciales, son esprit éminemment pratique, la rectitude de son jugement l'avaient désigné pour remplir les délicates fonctions de magistrat consulaire. Il fit partie du Tribunal de Commerce lors de sa fondation, en 1873, à titre de juge titulaire, et il occupa ce siège pendant toute la période fixée par la loi.

Il avait pris un vif intérêt, dès le début de l'œuvre, à notre Caisse d'épargne et de prévoyance. Nommé administrateur en 1851, il prêta durant de longnes années le concours de son dévouement au conseil de direction, qui, il y a quelque temps, lui offrait une médaille d'or en souvenir de cette précieuse collaboration.

M. Gaspard Desurmont faisait partie également, depuis longtemps, du Conseil de Fabrique de l'église Saint-Christophe; il en était devenu le président.

L'aménité de son caractère, l'affabilité de ses rapports lui avaient valu l'estime générale, et on peut affirmer qu'il jouissait ici de la considération de tous.

Chrétien convaincu et pratiquant, il a affirmé jusqu'au bout la sincérité de ses convictions sans ostentation comme sans faiblesse.

M. Gaspard Desurmont-Motte était le beau-frère de l'honorable M. Victor Hazebrouck, maire de Tourcoing.

A Saint-Christophe. — *La démolition du clocher.* — Il ne restera bientôt plus rien de la partie supérieure de la vieille tour de Saint-Christophe, qu'il fallait jeter bas pour commencer la surélévation. On est déjà bien en-dessous des ogives des abat-son; et même une bonne partie des dormants est abattue. Comme masse de matériaux il ne restait guère, jeudi soir, à enlever, qu'un cinquième.

C'est grâce aux dispositions qu'on avait prises et dont nous avons parlé que les travaux seront menés si vite à bonne fin.

L'ouvrage a été tout particulièrement pénible, dans les derniers jours, pour certains ouvriers, surtout pour celui qui devait se tenir près du tombereau en chargement, sous le portail, pendant qu'on jetait du haut, à la pelle, les gravats de petites dimensions. Il s'élevait alors de véritables tourbillons d'une poussière suffocante qui remontaient jusqu'au sommet de la tour, parce que la police, sur la plainte de quelques voisins, avait fait boucher avec des toiles la fenêtre au-dessus du grand portail, dont on avait ôté les vitraux, ce qui permettait à la poussière de se sauver. Le pauvre homme se trouvait assez souvent littéralement suffoqué, n'avait que le temps de se sauver pour reprendre haleine. Il ne croyait pas pouvoir résister jusqu'à la fin.

— Beaucoup de personnes se sont demandé quelle était la destination de cette espèce de grand damier qu'on a dessiné, à l'aide de planches, madriers et lattes sur le terre-plein de la place Charles Roussel : c'est tout simplement le plan de l'échafaudage qu'on va élever pour restaurer la partie de la tour restée debout.

— Les débris de toutes sortes sont transportés au quartier de la Fin de-la-Guerre, et sont déposés sur l'emplacement d'une rue que M. Masquilier va ouvrir à travers un vaste terrain, aboutissant à la rue des Champs, presque encore déserte. Cette nouvelle rue serait tracée dans la direction de la rue du Moulin ou du contour de l'abattoir.

Les Rosati. — *Succès d'un Tourquennois.* — Nous apprenons qu'au concours annuel des *Rosati*, notre concitoyen M. Joseph Pierson, lauréat de plusieurs autres concours littéraires, a remporté un beau succès avec un sonnet que nous nous plaisons à reproduire :

A LA MUSE

Tel, sur le flot amer, brutal et plein d'orgueil,
La voile abandonnée, au gré des vents dévie,
Je roulais, au hasard, sur les flots de la Vie,
Cet immense Océan, de récif en écueil !

Dans l'affreuse tourmente, et sous mon Ciel en deuil,
J'attendais que l'Erèbe, en son sein, me convie,
Quand la lyre enchantée, à l'Olympe ravie,
Fit tressaillir mon âme, au détour de ton seuil !

Je pénétrai, craintif, en l'heureuse demeure
Pour mieux ouïr ces chants qu'un divin souffle effleure,
Et j'en sortis ému : je connaissais l'Espoir !

. . . . . .

Etourdissante fée, en un recoin bien sombre
De ton temple divin, souffre parfois qu'un soir,
Mon luth, pauvre esseulé, vienne chanter dans l'ombre !

On n'a pas oublié que M. Pierson est l'auteur de la cantate du Centenaire qui a été mise en musique par un autre artiste de Tourcoing, M. Louis Rosoor.

L'octave de la fête du Sacré-Cœur. — Ordre des cérémonies en l'église du Sacré-Cœur.

Vendredi à 8 h. 1/2, messe et pèlerinage du pensionnat des filles de l'Enfant Jésus, rue Winoc-Chocqueel.

Les délégués à l'exposition d'Anvers. — Voici les primes attribuées pour les rapports :

Une prime de 50 francs, Brassart Jules; une prime de 40 fr., Wagenaire Henri; une prime de 30 fr., Decock Clément et Rose Norbert; une prime de 20 fr., Penin Gustave et Grimonprez Edouard.

Les blessés de l'Hôtel-Dieu. — L'affreux accident dont a été victime M. Desplechin nous a rappelé que vers le milieu du mois d'avril, un jeune ouvrier d'une importante filature de coton de la Croix-Rouge, Joseph Tack, âgé de 19 ans, demeurant chemin du Pont-de-Neuville, avait été aussi entraîné par une courroie et avait eu le bras droit arraché de telle sorte qu'on avait été obligé de faire la désarticulation de la tête de l'humérus. On n'aurait pas cru, après avoir vu le malheureux au moment où on allait le transporter à l'Hôtel-Dieu, qu'il eût pu survivre à ce terrible accident. Cependant, il est parfaitement guéri, jouit de la santé la plus parfaite, et sortira dans quelques jours de l'hôpital. Mais le bras seul avait été arraché; et le corps n'avait pas subi les affreuses mutilations qu'on a constatées sur le malheureux Desplechin.

— On n'a pas oublié qu'en retournant chez lui, au Boulevard, en suivant la ligne du chemin de fer, M. Desrousseaux, employé d'octroi, qui était de service à la gare, avait eu la jambe gauche broyée par une locomotive dont il n'avait pu se garer à temps. Transporté à l'Hôtel-Dieu, on lui avait fait l'amputation au-dessus du genou. Lui aussi est bien guéri. Il commence à se familiariser avec la jambe de bois, et il a dû sortir de l'Hôtel-Dieu hier jeudi. L'accident s'est produit le 27 janvier, un dimanche.

La fête de gymnastique. — Une fête-concours internationale de gymnastique, organisée par l'*Union Tourquennoise*, sous le patronage de l'Administration municipale aura lieu le 8 septembre.

Cette fête comprendra : 1° Concours individuel artistique, de 7 heures à 11 heures du matin. 2° Cortège des *sociétés, à 2 heures.* 3° *Grande fête publique, à 3 heures.* Mouvements d'ensemble avec musique de la fête fédérale de Périgueux, par toutes les sociétés prenant part à la fête. Concours de productions, mains libres. Concours de productions avec engins. 3 Concours de pyramides, à 8 heures du soir. 5° Concours de ballets, à 8 heures 1/2 du soir.

La fête se fera sur la place Charles Roussel, au centre de la ville ; les deux derniers concours s'effectueront sur un podium de 2 mètres de hauteur, de 14 mètres carrés de superficie, soit 12 m. sur 12 m. éclairé aux quatre coins par des torchères.

Un champ de fraises au pillage. — Ce champ, qui appartient à M. Désiré Decottignies, maraîcher, rue de Dunkerque, n'est pas protégé par une clôture et les petits maraudeurs du quartier s'y donnent rendez-vous, s'entourant de toutes les précautions, plaçant des sentinelles pour ne pas être surpris. Cependant, le garde Désiré Nuyttens est parvenu, mercredi vers le soir, à déjouer toutes leurs ruses et en a pris six en flagrant délit. Ils demeurent tous rue de la Blanche Porte.

Un forcené. — Nous avons parlé dernièrement d'Augustin Bouche, portefaix, âgé de 28 ans, à l'occasion de son arrestation pour coups portés à son vieux père. Depuis son retour de prison, cet individu ne cesse de proférer les plus terribles menaces non seulement contre son père, mais surtout envers la seconde femme de celui-ci, sa belle-mère.

Mercredi après-midi, il a fait invasion comme un furieux dans la maison : et, après avoir mis en pièces différents ustensiles du ménage, il a pris, sur le poêle, une marmite remplie de lessive presque bouillante et en a lancé le contenu sur les jambes de son père !

Ce forcené a été arrêté, non sans peine, à son logement, rue de l'Epinette par le garde Désiré Nuyttens et l'agent Leplat, jeudi à 5 heures 1/2 du matin.

Un grand carrousel en voiture sera couru dimanche 30 juin prochain, au quartier du Sacré-Cœur. Il y aura 250 francs de prix en espèces répartis en deux catégories, prix des cavaliers et prix des dames. Le cortège partira à 3 heures précises de chez M. Louis Lecomte, estaminet du « Petit Casino », rue des Carliers.

Halluin. — *Un incendie.* — Un incendie a éclaté, jeudi vers une heure et demie de l'après-midi, à la fabrique de châles de M. Demeestere-Delangie, située derrière l'église. Le feu s'est déclaré dans un atelier où se trouvait le moteur à gaz. Un réchaud, servant à chauffer les fers à repasser, a communiqué le feu à une cloison en toile d'emballage qui divisait l'atelier. Un tuyau en caoutchouc, qui alimentait l'injecteur de la machine, prit feu à son tour et le gaz enflammé eut en un instant